ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Biocarburants

Question écrite n° 46110

Texte de la question

M. Pierre Laguilhon attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation sur le developpement des productions de mais destinees aux biocarburants. Les biocarburants utilisent a travers l'ethanol une forte proportion de mais. Ainsi la transformation des jacheres en culture de mais pour la production d'ethanol est un reel succes aux Etats-Unis. La production d'ethanol a beneficie a la filiere cerealiere en general et pas seulement aux producteurs de mais. La demande en mais pour l'ethanol n'a cesse de croitre pour atteindre 11,4 millions de tonnes en 1996. Ce qui correspond sensiblement a la production francaise de mais. La surface utilisee est de 1,6 million d'hectares, soit l'equivalent des surfaces mises en jachere en France en 1995. La production americaine est en grande majorite exportee vers l'Europe. C'est pourquoi, il lui demande s'il ne serait pas possible de transformer en France les surfaces en jacheres par des terres a mais exclusivement reservees a la production de l'ethanol. Il souhaiterait connaitre les intentions du Gouvernement afin de permettre le developpement des biocarburants en France et de relancer la production de mais.

Texte de la réponse

L'article 32 modifie de la loi de finances pour 1992 prevoit l'exoneration de la taxe interieure de consommation sur les produits petroliers en faveur de l'ethanol et de ses derives elabores notamment a partir de cereales (mais y compris) ou de betteraves et incorpores aux supercarburants sans plomb et aux essences. Toutefois, compte tenu de la structure des prix des matieres premieres agricoles et des couts de production constates en France a partir des outils industriels existants, la production d'ethanol s'est essentiellement developpee a partir de ble et de betteraves cultives sur des terres gelees au titre de la reforme de la PAC. De maniere generale, le soutien des pouvoirs publics en faveur des biocarburants vise a en promouvoir le developpement dans le cadre de la lutte contre la pollution atmospherique et de la diminution de la dependance energique de la France. De plus, les biocarburants offrent a l'agriculture de nouveaux debouches a cote des marches traditionnels. Pour ces raisons, le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation est tres favorable aux mesures prevoyant l'incorporation obligatoire de composes oxygenes dans les carburants ainsi que la reformulation des essences telles que prevues dans la loi sur l'air qui a ete adoptee par le Parlement.

Données clés

Auteur : M. Laguilhon Pierre
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 46110
Rubrique : Energie
Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation
Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 décembre 1996, page 6395
Réponse publiée le : 3 février 1997, page 504